



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Du 24 octobre au
25 novembre 2022

MISE A DISPOSITION



EVOLUTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME METROPOLITAIN

Mise à disposition du Public du dossier de présentation
Procédure de modification simplifiée

LILLE

Le public est informé que, par arrêté, Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL) prescrit une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) métropolitain.

Par cette procédure, la MEL propose d'apporter au P.L.U. plusieurs ajustements sur la commune de LILLE.

Un dossier de présentation reprenant l'objet de cette modification simplifiée et son motif est mis à disposition du public pendant une durée d'un mois, **du lundi 24 octobre au vendredi 25 novembre 2022 inclus**.

Ce document est consultable sur le site internet de la MEL (<https://www.lillemetropole.fr/votre-avis>),

Le dossier complet est également consultable au siège de la MEL, les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Toute personne intéressée par cette procédure peut émettre son avis sur le registre ouvert à cet effet sur le site internet de la MEL, sur le registre papier ouvert ou sur l'ordinateur mis à disposition à l'hôtel métropolitain.

